

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix huit février deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 11/02/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHES, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX – BUSSY.

**EXCUSEE :** Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2009 – 026 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009 DE LA ZAE DU THEIL

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération 2009 – 002 du 29 janvier 2009 sur le Débat d'Orientation Budgétaire du budget de la ZAE du Theil

**Vu** la délibération 2009 – 025 précisant l'affectation du résultat du budget de la ZAE du Theil

Monsieur le Président propose le budget primitif 2008 de la ZAE du Theil de la Communauté de Communes de Noblat à l'assemblée délibérante.

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par  
26 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**Adopte** le budget primitif 2009 de la ZAE du Theil de la Communauté de Communes de Noblat.

### FONCTIONNEMENT :

DEPENSES (€)	RECETTES (€)
240 882,00	240 882,00

### INVESTISSEMENT :

DEPENSES (€)	RECETTES (€)
205 904,00	205 904,00

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 19 février 2009

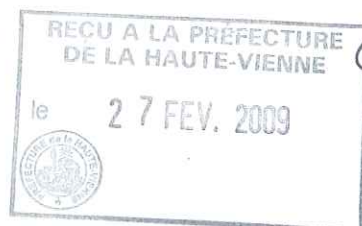
### Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le : 27/02/2009



Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS